



HAL
open science

Master Droit européen, international et comparé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit européen, international et comparé. 2010, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02040948

HAL Id: hceres-02040948

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040948>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 3 - Jean Moulin

Demande n° S3110055328

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit européen, international et comparé

Présentation de la mention

La mention offre une formation en droit international public et privé et en droit européen. Elle repose sur un M1 « Droit international » et un M1 « Droit européen ». Au niveau du M2, existent quatre spécialités : « Droit européen des affaires » (professionnel et recherche), « Droit international public » (recherche), « Droit international privé et comparé » (indifférencié) et « Droit de la coopération économique international » (co-habilitée avec l'Université Bordeaux 4 - Montesquieu). Dans le dossier aucun élément n'apparaît sur cette dernière spécialité.

Avis condensé

● Avis global :

Il s'agit d'une formation totalement justifiée dans un établissement comme l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, qui vient parfaitement compléter les formations offertes en droit interne, droit privé et droit public. Elle propose une spécialisation qui correspond à un véritable besoin et s'appuie sur une équipe compétente. L'ouverture internationale et vers le monde professionnel est réelle, mais mériterait d'être renforcée.

Son organisation est globalement satisfaisante bien que certaines spécialités pourraient être probablement améliorées. Leurs objectifs scientifiques et professionnels devraient apparaître de manière plus lisible et cohérente.

● Points forts :

- Positionnement dans l'environnement académique et socio-économique.
- Solidité de l'équipe.
- Organisation globale de la formation.

● Points faibles :

- Faible ouverture internationale.
- Ouverture professionnelle insuffisante.
- Taux de réussite parfois trop faibles.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

● Recommandations pour l'établissement :

- Il faut renforcer les liens avec les universités étrangères afin de renforcer l'internationalisation de la formation tant pour les étudiants que pour les enseignements.
- Un même effort doit être effectué vers les milieux professionnels.
- Les objectifs de certaines des spécialités de M2 devraient être mieux définis.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Cette mention a pour objectif d'offrir une formation en droit international (public et privé) et en droit européen. Il s'agit donc de former des étudiants susceptibles de travailler dans des professions faisant appel à ce type de compétences : fonctions publiques nationales, européennes et internationales, cabinet d'avocats, entreprises, universités.

Au niveau du M2, si la spécialité « Droit international privé et comparé » apparaît totalement cohérente, les deux autres spécialités ne reposent peut-être pas sur des objectifs suffisamment clairs tant sur le plan scientifique que sur le plan professionnel. La spécialité « Droit international public » offre des enseignements qui semblent très généraux et la spécialité « Droit européen des affaires » semblent hésiter entre un objectif professionnel et un objectif recherche.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Pour un établissement comme l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, une telle formation apparaît tout à fait pertinente. Elle constitue une suite logique après une licence en droit et correspond à un véritable besoin.

Le master s'appuie sur des équipes de recherche en droit international et en droit européen. Les liens entre formation et recherche pourraient toutefois être renforcés.

S'il y a un effort pour construire des liens avec les milieux socio-professionnels, spécialement dans la spécialité « Droit international privé », ces liens apparaissent globalement insuffisants et devraient être renforcés.

La même remarque peut-être faite pour la dimension internationale, tant pour ce qui concerne les étudiants que les enseignants. Il n'y a pas de liens avec d'autres écoles et instituts.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La structure de la formation est dans l'ensemble cohérente : deux « parcours » en M1, quatre spécialités en M2. L'existence de « parcours » dans le M2 « Droit européen des affaires » apparaît en revanche plus curieuse.

Il existe une politique de stages qui n'apparaît toutefois pas suffisante et devrait être développée.

Un véritable effort de mutualisation a été opéré. Il pourrait encore être poursuivi, notamment au niveau des M2.

La formation repose sur une équipe dont certains membres sont particulièrement réputés. L'équipe pourrait être dans certains domaines étoffée. Le pilotage est traditionnel.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'origine des étudiants est relativement variée : établissements de l'académie de Lyon, du sud-est de la France, de l'étranger. Si les flux sont tout à fait importants au niveau du M1, ils sont en revanche plus limités au niveau du M2 et sont parfois à peine suffisants. Les taux de réussite semblent parfois un peu faibles.

L'auto-évaluation a permis une rationalisation des enseignements qui mériterait d'être poursuivie.

L'analyse à deux ans du devenir des diplômés et le bilan prévisionnel restent tout à fait insuffisants. Le suivi des diplômés devra être mis en place. Ce suivi ne peut s'effectuer sans le soutien des services concernés de l'Université Lyon 3.

Avis par spécialité

Droit européen des affaires

- Avis :

Cette spécialité est intrinsèquement intéressante, mais ses objectifs n'apparaissent pas suffisamment clairement, notamment la pertinence d'un parcours « recherche » dans un champ aussi restreint que celui du droit européen des affaires apparaît discutable. Le flux d'étudiants apparaît faible.

Les enseignements sont variés et vont d'ailleurs au-delà du champ de l'intitulé de la spécialité. La formation à la recherche et surtout la professionnalisation devraient être renforcées.

- Points forts :

- Equipe d'enseignants-chercheurs.
- Variété des enseignements.
- Effort d'internationalisation.

- Points faibles :

- Faibles flux d'étudiants et taux de réussite parfois faibles.
- Lisibilité de l'objectif du master : professionnel ou recherche.
- Professionnalisation.

- Recommandation pour l'établissement :

- Il conviendrait de faire un choix clair sur la finalité de cette spécialité : professionnelle ou recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit international public

- Avis :

Une spécialité recherche en « Droit international public » pourrait tout à fait se justifier dans un établissement comme l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, toutefois, cette spécialité ne semble pas offrir une formation assez solide dans ce champ disciplinaire. Les enseignements restent trop généraux, la formation à la recherche est insuffisante. L'ouverture internationale ne paraît pas très importante. Enfin les flux d'étudiants sont assez restreints et les taux de réussite sont trop variables.

- Point fort :

- Equipe d'enseignants-chercheurs de qualité.

- Points faibles :

- Faible dimension internationale.
- Formation à la recherche encore insuffisante (renforcement par des séminaires).
- Flux d'étudiants faibles et taux de réussite inconstants.

- Recommandation pour l'établissement :

- Renforcer le contenu de cette formation sur le plan pédagogique et scientifique serait une priorité.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Droit international privé

- Avis :

Il s'agit d'une excellente formation reposant sur un schéma très cohérent et opérationnel et une équipe réputée. Un véritable effort d'internationalisation, notamment grâce à des enseignements en anglais par des collègues étrangers. Des liens très étroits avec le monde professionnel. Une véritable attractivité et de bons taux de réussite.

- Points forts :

- Cohérence de la formation.
- Ouverture internationale et professionnelle.
- Equipe pédagogique.

- Recommandations pour l'établissement :

- Renforcer les liens entre les équipes de recherche et la formation offerte grâce notamment à plus d'innovations pédagogiques.
- Améliorer la formation à la recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Droit de la coopération internationale

L'avis concernant cette spécialité à été communiqué à l'établissement porteur (Université Bordeaux 4 - Montesquieu) où elle est intitulée « Droit de la coopération économique et des affaires internationales ».